

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dixième jour du mois de février deux mille dix**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Denis Lamy
Roland Auclair	Michel Marcotte
Georgette Bazinet	Stéphane Poirier
Denys Beaudin	Suzanne Poirier
Claude Brouillette	Dany Poulin
Christian Daigneault	Thérèse Pruneau
Jacques Désilets	Louise Rocheleau Laporte
Pierre-A. Dupont	Pierrette Rouillard
Réjean Hivon	Marie-Josée Tardif
Gilles Isabelle	Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

ABSENCES MOTIVÉES

Vital Gaudet
Jean-Guy Paillé

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur adjoint du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

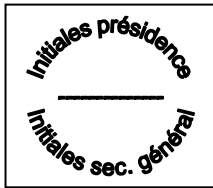
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté avec l'ajout suivant :

Motion de félicitations – Prix Essor national – École secondaire des Pionniers

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

81-CC/10-02-10



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 10 février 2010

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2010

82-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2010 soit adopté avec la modification suivante :

Au point « Secondaire en spectacle-Appui », la correction suivante sera apportée :

Monsieur Pierre Tremblay enregistre son abstention suite à sa déclaration d'intérêts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Aucun suivi

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nathalie Bellerose, du Comité de parents, informe les membres du Conseil des commissaires des points abordés à la rencontre du Comité de parents du 2 février dernier.

Madame Danielle Lemieux, qui remplaçait monsieur Serge Hamel à cette rencontre, a présenté les points suivants :

- Forum des élèves du 12 mars 2010
- Principes au regard de l'organisation scolaire 2010-2011
- Carte de la situation géographique de chaque établissement de la Commission scolaire
- Information sur la Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- Discussions au sujet des élèves ayant des besoins particuliers au niveau des apprentissages ou des comportements

Madame Marie-Claude Paillé, qui était aussi présente à cette rencontre, a présenté les états financiers 2008-2009.

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 16 février prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

NOMINATION DE SCRUTATEURS

83-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE,

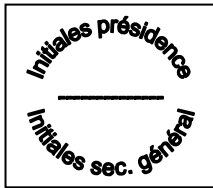
DE nommer mesdames Nathalie Jolin et Nathalie Bellerose scrutatrices pour le vote pour la nomination de représentants et de substituts à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS ET SUBSTITUTS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les articles numéros 0.012 et 4.1.2 des règlements généraux de la Fédération des Commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT la possibilité de désigner six commissaires représentants et leurs substituts pour représenter la Commission scolaire du Chemin-du-Roy aux activités régionales et provinciales de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment l'assemblée générale annuelle;



84-CC/10-02-10

CONSIDÉRANT que le représentant au Conseil général de la Fédération, monsieur Yvon Lemire, est, en vertu de la résolution 86-CC/03-12-10, considéré comme déjà désigné à titre de représentant;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

DE nommer les cinq commissaires suivants représentants à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra les 7 et 8 mai 2010, au Centre des congrès de Québec :

- Claude Alarie
- Gilles Isabelle
- Denis Lamy
- Dany Poulin
- Thérèse Pruneau

DE nommer deux substituts pour représenter la Commission scolaire du Chemin-du-Roy aux activités régionales et provinciales de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment à l'assemblée générale annuelle, soit :

- Roland Auclair
- Jean-Guy Paillé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT l'année financière 2010-2011;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter les « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources » entre les établissements;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des Conseils d'établissements;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

85-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DÉSILETS, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy adopte les « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources » entre les établissements pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PARTICIPATION AU PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT le concours Prix d'excellence 2009-2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT le thème choisi par la Fédération des commissions scolaires du Québec pour son concours 2009-2010, soit la qualité de la langue française;

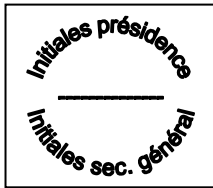
CONSIDÉRANT le plan stratégique 2006-2011 de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy qui vise à accentuer la compétence à lire des élèves;

CONSIDÉRANT que le plan d'action en lecture s'inscrit dans la foulée du plan sur la persévérance scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la qualité et l'originalité du plan de lecture de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

86-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE,



DE présenter le plan de lecture de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy au Prix d'excellence 2009-2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PRINCIPES AU REGARD DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE – ANNÉE 2010-2011

CONSIDÉRANT les critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, année scolaire 2010-2011, adoptés le 9 décembre 2009;

CONSIDÉRANT les « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources », lors de la séance du 10 février 2010;

CONSIDÉRANT que la période d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2010-2011 se tiendra du 1er au 5 février et du 8 au 12 février 2010;

CONSIDÉRANT que suite à cette période d'inscription, l'opération « Organisation scolaire » s'amorcera pour le primaire;

CONSIDÉRANT les discussions tenues en comité plénier;

87-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy adopte les « Principes au regard de l'organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année 2010-2011 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI (PERSONNES HANDICAPÉES)

CONSIDÉRANT la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, à titre de membre du réseau de l'éducation, fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

CONSIDÉRANT le désir de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy de favoriser l'accès à l'égalité en emploi pour l'ensemble des groupes visés par la Loi;

CONSIDÉRANT l'ajout du groupe des personnes handicapées au programme d'accès à l'égalité en emploi;

88-CC/10-02-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE-ANDRÉ DUPONT, COMMISSAIRE,

D'adopter les mesures de redressement inscrites dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, et ce, pour les personnes handicapées.

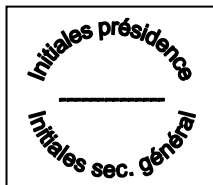
De mandater la direction du Service des ressources humaines pour mettre en place ledit programme au moment où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse confirmera la conformité du programme soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Lemire présente un résumé des principales activités des dernières semaines.

Dates	Activités
20 janvier 2010	Conseil des commissaires



Dates	Activités
22, 23 janvier 2010	Commission sur les Enjeux politiques et financiers de la FCSQ
25 janvier 2010	Comité du Plan stratégique
26 janvier 2010	Rencontre de concertation avec la Ville de Trois-Rivières
27 janvier 2010	<ul style="list-style-type: none">• Déjeuner à la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières• Émission La Vie en Mauricie (TVA) – Semaine de sécurité dans le transport scolaire
28 janvier 2010	<ul style="list-style-type: none">• Conférence de presse 22^e Campagne de sécurité dans le transport scolaire• Concertation des régions 04 et 17 - FCSQ
31 janvier 2010	Fondation Jean-Michel Anctil (spectacle bénéfice)
2 février 2010	Conférence de presse La Coop Les Yeux du Cœur
3 février 2010	Remise des prix du concours de la 22 ^e Campagne de sécurité dans le transport scolaire
5, 6 février 2010	Conseil général de la FCSQ
9 février 2010	Conférence de presse de l'école des Champs-et-Marées
10 février 2010	<ul style="list-style-type: none">• Visite du Centre d'éducation des adultes• Conseil des commissaires• Comité plénier

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires sur les sujets suivants :

- La Commission scolaire est présentement en période d'inscriptions. Les inscriptions ont lieu du 1^{er} au 15 février;
- Le dossier Places-élèves sera présenté au plénier du 24 février;
- La Commission scolaire n'a aucune indication à ce jour sur le financement pour la prochaine année scolaire, les règles budgétaires devraient être disponibles en mars;
- Une tournée de consultation sur le Plan stratégique 2010-2015 est prévue en mars, les dates ont été inscrites dans l'agenda des commissaires;
- Madame Sylvie Bernier est l'invitée à la soirée des ressources humaines du 25 février prochain;
- Un point de presse aura lieu le 11 février à 10h00 pour faire le point suite à l'annonce du départ des Petits chanteurs de l'école Saint-François-d'Assise;
- Prochaines rencontres : Comité exécutif et comité plénier le 24 février 2010

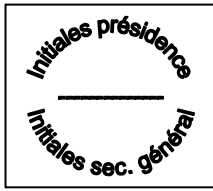
MOTION DE FÉLICITATIONS – PRIX ESSOR NATIONAL – ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT la participation de l'école secondaire des Pionniers au prix Essor 2009 pour son œuvre collective « La volière du phénix »;

CONSIDÉRANT le « Prix partenariat » national, prix remporté par l'école à l'occasion du 14^e gala national des prix de reconnaissance essor;

CONSIDÉRANT l'apport d'un tel projet à la vie culturelle dans nos école;

CONSIDÉRANT la qualité du travail des différents intervenants et élèves ayant contribué à l'œuvre collective;



89-CC/10-02-10

CONSIDÉRANT le rayonnement de la Commission scolaire à travers un tel projet;

IL EST PROPOSÉ par DANY POULIN, COMMISSAIRE,

D'acheminer une motion de félicitations à la direction de l'école secondaire des Pionniers afin de souligner l'excellence de leur projet « La volière du phénix ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

 Aucun

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 31, PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale